

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 15 Avril 1873. — No. 13.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE

Treizième entretien sur la famille.—Chronique.

Treizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Troisième devoir.—*De la surveillance.*

Les parents doivent apporter un grand discernement, pour choisir les maîtres chez lesquels ils veulent placer leurs enfants, en qualité de domestiques.

Pères et mères, si la modicité de vos ressources vous oblige de placer vos enfants, en qualité d'apprentis ou de domestiques, ne les placez jamais, à aucun prix, dans certaines maisons où leur innocence, et peut-être leur foi, se trouveraient exposées. En effet, quelle fortune, quels biens de la terre peuvent être comparés à ces deux trésors de l'âme? Et, quand ils les auront perdus par votre faute, comment pourrez-vous

les leur restituer, et que pourrez-vous leur donner en échange, pour réparer cette perte immense ? Ah ! de grâce, n'imitiez pas certains parents qui, sur ce point, sont d'une imprudence consommée ! Il y a des pères et mères qui jouent avec l'honneur et même l'âme de leurs enfants ; et ils sont dans ce cas si reprehensible ceux qui placent leurs jeunes filles dans des auberges, des cabarets, ou autres maisons où leur vertu est exposée à un naufrage presque certain. Que ne pas dire de ceux qui, sous le prétexte de leur faire gagner de l'argent, permettent à leurs enfants d'aller s'enfermer dans des manufactures où tous les dangers sont réunis ! Que de jeunes canadiens et canadiennes qui, lorsqu'ils sont partis pour la première fois, pour les États-Unis, étaient des anges d'innocence et de vertu, et sont revenus dans leur famille, pour y donner le scandale, et accabler de chagrin, ceux qui sont en réalité la cause de leur perte ?

Il y a d'autres parents également imprudents et coupables qui ne craignent point d'envoyer leurs malheureux enfants, pour servir dans certaines maisons indignes, d'où les domestiques sortent toujours avec le déshonneur au front ; et ces aveugles n'envoient leurs enfants dans ces repaires de tous les vices que par cupidité, que parceque là, on leur offre des gages plus considérables ; comme si cette considération devait peser dans la balance, pour quelque chose, quand il s'agit de l'honneur et de la vertu des enfants. A cette vue, comment hésiter à proclamer que ces malheureux pères et

mères sont les véritables bourreaux de ceux auxquels ils ont donné le jour ? En effet, ne les immolent-ils pas à la honte et au démon, et en agissant de cette manière, ne sont-ils pas d'autant plus répréhensibles, qu'en cela, ils mettent sous leurs pieds les leçons de l'expérience, et souvent même les avis des personnes les plus respectables ?

Jugez de cette vérité par le trait suivant :

Un père de famille, assez brave homme, mais peu spirituel, se présente un jour chez son pasteur, pour lui demander s'il peut mettre, en qualité de domestique, sa fille toute jeune encore et très gracieuse, dans une maison d'où sont sorties successivement cinq ou six domestiques qui n'emportaient avec elles que le déshonneur. On comprend que ce curé dut faire à son paroissien une réponse négative. Sur cette réponse bien motivée, ce paroissien s'en retourne, en remerciant son pasteur, et l'assurant que jamais sa fille n'entrerait dans cette maison suspecte. Cependant, quelques jours plus tard, le bon curé apprend que sa jeune paroissienne est domestique, dans la susdite maison ! Il ne peut en croire ce qu'on lui dit ; il s'en va tout de suite chez le père de la jeune personne, et le trouve tout seul. A la vue de son pasteur, notre homme parut déconcerté, et se hâta de lui dire : " Ah ! Monsieur le curé, je vois bien pourquoi vous venez, mais, je ne suis pour rien dans cette affaire ; c'est ma femme qui a tout fait à sa tête, et je n'ai pu rien gagner ". A ce moment, la femme arriva à la porte, et écouta la conversation qui

avait lieu entre son pasteur et son mari; mais, après avoir tout entendu, elle entra brusquement, en disant à son curé, avec assez peu de convenance : " Monsieur, je vous remercie bien de l'intérêt que vous nous portez, et surtout à ma fille; mais, rassurez-vous sur son compte, elle est parfaitement bien placée, elle gagne de gros gages, et nous en avons bien besoin. Je l'ai fortement recommandée à son maître, qui, certainement, vaut beaucoup mieux que sa réputation; et, d'ailleurs, ma fille n'est plus une enfant; elle est sage et prudente, nous n'aurons pas lieu de nous repentir de l'avoir placée où elle est." Le bon curé se retire, la tristesse dans l'âme, prévoyant bien quelles seraient les pénibles conséquences de l'aveuglement de cette malheureuse mère. Cinq mois après cette regrettable scène, la pauvre mère accourt tout en larmes au presbytère, et aussitôt qu'elle est en présence de son pasteur, elle s'écrie d'une voix étouffée par les sanglots : " Ah! Monsieur le curé, que ne vous ai-je écouté!... Vous le dirai-je?... ma fille est déshonorée!... Au moins, aidez-nous, Monsieur le curé, pour engager le monstre qui est la cause de notre malheur, à nous donner une forte somme, pour nous dédommager!" — " Mais, lui répond le prêtre, rien ne peut dédommager de la perte de l'honneur; c'est un bien qui, une fois perdu, ne se recouvre plus. Quant à l'innocence, une foi qu'on l'a sacrifiée au démon, elle ne peut être rachetée que par la pénitence et les larmes! Mais, mère imprudente, comment m'avez-vous reçu, quand j'ai été vous

avertir du danger ? A vous entendre, votre fille était un modèle de sagesse, son maître était d'une honnêteté à toute épreuve ! Vous aviez mis votre fille sous sa garde ! Toutes mes craintes étaient l'effet de l'exagération et de la prévention ! Tenez, ma pauvre femme, je vous plains de toute mon âme, et je plains encore plus votre malheureuse fille ! Mais, vous n'avez que ce que vous avez bien voulu, et je ne m mêlerai de votre affaire, que pour demander pardon à Dieu du scandale que vous avez donné à ma paroisse.

— Si ce fait était isolé, on pourrait s'en consoler, en pensant que ce châtement aura au moins pour effet de rendre tous les pères et mères d'une extrême réserve, quand il s'agit de confier leurs enfants à des mains étrangères ; mais, que de malheureuses jeunes filles sont devenues les victimes de l'imprudencé de leurs parents ! Que d'exemples nous pourrions citer, pour démontrer ce que nous disons plus haut ; combien de parents jouent avec l'honneur et l'âme de leurs enfants ! Mais, ce qui est le plus inexplicable, c'est que parmi les parents, les plus imprudents sont presque toujours ceux dont la jeunesse s'est passée dans le désordre, pour n'avoir pas eux-mêmes été surveillés par leurs pères et mères.

— Nous disions un jour à un père dont la vie n'avait pas toujours été très-exemplaire : mais, pauvre père, comment pouviez-vous confier votre jeune garçon à un tel, qui est connu pour être un corrupteur de la jeunesse ? — "Monsieur, chacun pour son compte, nous répondit-il,

moi, quand j'étais jeune, j'ai eu toutes mes libertés, et j'en ai profité. Je veux qu'il en soit ainsi de nos enfants." Un tel homme méritait-il d'être père ? et un pareil langage n'est-il pas fait pour exciter au plus haut point l'indignation de ceux qui connaissent le prix d'une âme ?

Mais, si nous avons la douleur de rencontrer des parents qui n'ont pas plus d'intelligence et de conscience que des brutes, nous en rencontrons quelquefois, dont l'extrême prudence et la délicatesse de conscience méritent toute notre admiration. Qu'il est beau, qu'il est consolant, par exemple, de trait que voici, et qui offre une opposition si frappante à ce qui se voit assez souvent dans le monde :

Une mère de famille bien connue par sa piété, se présente un jour à son curé, pour lui demander son avis, sur un sujet de la plus haute importance pour elle ; voici de quoi il s'agit : Cette mère a une assez belle fortune, mais elle a trois enfants qui doivent la partager. Ses héritiers sont deux filles et un garçon. Cette femme a une belle-sœur qui est riche de trois cent mille francs de rente, et qui est sans enfants. Pour venir au secours de sa parente, elle lui demande une de ses filles, qu'elle s'engage à faire élever, et à qui elle laissera sa fortune. Que doit faire cette mère ? l'offre ne peut être plus avantageuse. Malgré cela, le curé se trouva dans l'embarras, et répondit : Madame, il m'est impossible de vous répondre d'une manière positive, car, je ne connais pas assez votre belle-sœur ; du reste, votre cœur de

mère peut vous renseigner plus sûrement, dans cette affaire, que je ne pourrais le faire moi-même. En apparence, vous et votre fille avez tout à gagner à cette proposition, mais.... Cette dame, après avoir remercié son pasteur de sa discrétion, lui demanda d'aller entendre sa confession. Le lendemain, elle communie avec la plus grande ferveur, et supplie celui qui est la source de toute lumière, de lui venir en aide. Pendant son action de grâce, elle s'offre toute entière au Dieu d'amour qui repose dans son cœur, et lui confie la garde de sa chère enfant. Après cet acte de piété, elle se lève tout à coup ; sa résolution est prise, et elle va aussitôt en faire part à son curé, en ces termes. " Mon père, lui dit-elle, d'un air toute réjouie, ma belle-sœur fera de sa fortune ce qu'elle voudra, et moi, je garderai ma fille. Je comprends que pour mettre ma responsabilité à couvert, il faut que je l'éleve moi-même. C'est à moi avant tout autre, que Dieu demandera compte de l'âme de ma chère enfant."

Le curé n'eût que des éloges à donner à cette bonne mère, pour la détermination qu'elle venait de prendre.

Ah ! n'en doutons pas, au jour terrible du jugement, cette femme sera la condamnation d'un très grand nombre de parents, qui sacrifient leurs malheureux enfants pour quelques piastres, ou quelques autres avantages qui ne font que passer !

CHRONIQUE.

M. L'ABBÉ LAVERDIÈRE.

Quand l'impitoyable mort vient ravir à notre affection quelqu'un que l'on a connu intimement, avec qui on a eu des rapports constants, si l'on veut être impartial, il est rare que l'on puisse dire : cet ami était sans défauts, il avait toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Voilà cependant ce que nous croyons pouvoir affirmer, en parlant du confrère que nous pleurons aujourd'hui. Pour appuyer un avancé aussi élogieux nous ne craindrions pas d'en appeler au témoignage de ses supérieurs et de tous ceux avec qui il a passé les plus longues années de sa vie d'étudiant et d'ecclésiastique. Les défauts dont nous parlons ici sont surtout ceux qui se manifestent dans nos rapports avec nos semblables, et qui sont les fruits empoisonnés de l'amour propre, de l'orgueil, de l'égoïsme et de l'ambition. M. Laverdière n'avait pas même l'ombre de ces fautes qui rendent l'homme si détestable, et qu'il est impossible de cacher aux regards les moins clairvoyants. Cet ecclésiastique dont les connaissances étaient si étendues, avait la candeur et la simplicité d'un enfant, et semblait ignorer qu'il sût quelque chose ; et c'est l'humble opinion qu'il avait de lui-même qui lui faisait témoigner des égards et même du respect à tous ses égaux. Sa douceur et l'égalité de son humeur étaient inaltérables.

M. Laverdière semblait n'avoir qu'un pen-

chant bien prononcé et qui dominait tous les autres ; ce penchant était d'obliger, de rendre service, et de s'imposer des sacrifices de tous genres pour tirer un ami de l'embarras, ou même, uniquement, pour faire plaisir. Cœur d'or ! âme grande et généreuse ! intelligence élevée ! Voilà en trois mots la peinture fidèle du prêtre pieux et savant que la science et la religion pleureront longtemps. Est-il nécessaire d'ajouter à ce qui précède que M. Laverdière n'avait pas d'ennemis ? Pouvait-il en avoir ? non, non, répondent tous ceux qui ont eu des rapports journaliers avec lui ; des ingrats de la pire espèce pouvaient seuls lui refuser leur estime et leur affection. Quand un homme, quand un prêtre si estimable, d'une aussi grande valeur disparaît de la scène de ce monde, c'est un devoir sacré pour ses amis de recueillir précieusement les actes qui ont le plus signalé son passage, au milieu d'eux, et d'élever la voix, pour dire à tous ceux qui n'ont pas eu l'avantage de le connaître : Vous tous pleurez sur la tombe qui vient de se fermer sur les restes de celui dont la mort est une perte nationale. Depuis un certain nombre d'années, le clergé canadien a perdu des hommes éminents et dont les actes ont rendu la mémoire impérissable. M. Laverdière vient, aujourd'hui, prendre rang parmi eux, et la gloire attachée à son nom ne fera que rendre plus brillante la couronne qui orne les fronts majestueux des fondateurs du séminaire de Québec et de l'université Laval ! Ce serait donc un crime de laisser dans l'ombre, une existence si courte, mais si bien remplie,

Aussi à l'exemple de nos confrères de la presse, nous allons dire à nos trois mille abonnés que notre plus ardent désir est qu'ils partagent notre estime, notre affection, notre reconnaissance, notre douleur pour le Révd. M. Charles Honoré Cauchon de Laverdière.

Nous allons d'abord donner quelques détails que nous devons en partie, à l'obligeance d'un ami intime du défunt, M. l'abbé Gauthier, prêtre du séminaire, puis nous reproduirons ensuite, avec quelques légères corrections, l'article qui a paru dans plusieurs de nos journaux.

M. Laverdière naquit au Château-Richer, le 23 octobre 1826. C'est là que s'écoulèrent les jours de sa première enfance, dans une atmosphère où l'on ne respirait que la piété la plus pure, et les douces inspirations qui élèvent sans cesse le cœur vers Dieu. Aussi, fallait-il l'entendre plus tard, parler de l'éducation religieuse qu'il avait reçue au foyer paternel au début de sa vie... "Je ne saurai jamais assez remercier Dieu de m'avoir fait naître de parents aussi chrétiens, et d'une piété aussi éclairée! Comme ils savaient diriger vers Dieu, toutes les aspirations de mon jeune cœur! Avec quelle vive sollicitude, ils savaient écarter tout ce qui aurait pu introduire l'ombre du péché dans mon âme, ou détourner mon esprit et mon intelligence de leur véritable fin." Aussi, il fallait voir comme cet enfant croissait en sagesse et en soumission à la volonté de ses supérieurs! Il paraissait dominé par un désir insatiable d'apprendre, de se rendre compte de tout. Il voulait avoir l'explication de tout ce qu'il avait

sous les yeux, s'instruire de tout ce qui concernait ses parents et ses ancêtres. Et c'était cette légitime curiosité qui faisait le fond de son caractère, et qui l'a dominé toute sa vie. De si heureuses dispositions jointes à tout ce qui peut faire l'enfant suivant le cœur de Dieu, préjugeaient très favorablement en faveur du jeune Laverdière, et dès l'âge le plus tendre, il était déjà facile de le discerner des autres enfants; et on entendait souvent répéter par les parents, les amis, les voisins: " Si petit Charles n'a pas une figure mignonne, il a la plus belle âme !

Avant d'aller plus loin, nous allons faire connaître un incident de son enfance, qui fut regardé comme tout à fait extraordinaire, et que tous appelaient miraculeux. Par suite de son penchant de tout connaître, de tout apprendre, le petit Charles, âgé de 4 à 5 ans, et avec toute l'imprudence de l'enfant, se rend auprès d'un puits qui se trouvait assez rapproché de la maison. Arrivé-là, il se penche au-dessus de l'abîme, et comme il n'avait pas pris les précautions que nécessitait l'examen qu'il voulait faire, il perdit bientôt le centre de gravité, et alla, du premier coup, mesurer la profondeur de l'eau. Il s'y serait sans doute enseveli, si une servante subitement frappée d'un de ces pressentiments humainement inexplicables, mais qui nous ont l'air d'être des inspirations divines, n'eut laissé tout à coup, et sans cause, le soin du ménage qui la retenait à la maison, et volé vers le puits. Bon Dieu ! que voit-elle ! l'eau profondément troublée lui révèle qu'un corps étranger

y a été précipité, et son cœur lui dit que c'est l'enfant qu'elle a sous ses soins. Attirés par ses exclamations, les voisins accourent, et sont assez heureux pour sauver la victime de cet accident. Mais, qu'elle ne fut pas la douleur de tous, quand on crut ne posséder qu'un cadavre ! Cependant, au bout d'un quart d'heure environ, l'enfant donna signe de vie ; il était sauvé ! Qui oserait nier, en apprenant ce fait étonnant, que Dieu, dans son infinies sagesse, sauva en quelque sorte miraculeusement une existence qui devait être si utilement consacrée à la religion et à la science ?

La conduite du jeune Charles était tellement édifiante, ses goûts et son aptitude pour l'étude étaient tellement prononcés, que tous ceux qui le connaissaient disaient : celui-là, le bon Dieu se le réserve, il fera certainement un prêtre. Ses parents avaient bien la même conviction, mais ils s'effrayaient un peu des sacrifices qu'entraîne un cours d'étude ; aussi hésitèrent-ils longtemps. Mais, enfin, la vocation du jeune Charles paraissait à tous si prononcée, ses instances auprès de sa mère surtout étaient si souvent réitérées, qu'on ne crut pas devoir mettre obstacle plus longtemps à ce qu'on croyait être la volonté du ciel, et dans l'automne de 1840, ce jeune homme au comble de la joie, partait pour le séminaire de Québec.

Là, il se fit remarquer par les talents les plus prononcés, et huit années lui suffirent pour compléter le cours d'étude le plus brillant et le plus solide. Pendant toute sa vie de collègue, il ne sut qu'édifier ses confrères, et conquérir

leur estime; il fit aussi, dans la force du terme, la joie de tous ses maîtres. Enfin, comme nous l'avons répété un de ses compagnons de classe: "Il était, toujours et en tout, irréprochable." Esprit sérieux, ami de l'ordre, il était le premier à la prière, à la classe, à l'étude, à tous les exercices, même à la récréation, quand le désir de se rendre utile et agréable à ses compagnons ne l'appelait pas ailleurs.

Vers la fin de ses études, il fut un des fondateurs de l'*Abeille* qui lui doit de très belles pages. Presque tous les documents d'histoire de notre pays qu'on y trouve, sont dûs à sa plume.

Les succès scolaires du jeune Laverdière, sa grande piété, et toutes les heureuses dispositions qui le caractérisaient d'une manière si distinguée, rendaient au directeur de sa conscience la tâche facile, quand il lui fallut rendre son verdict sur l'état qu'il devait embrasser; aussi, se pressa-t-il de lui dire: "Mon cher enfant, votre vocation au sacerdoce est écrite en gros caractères. Dirigez-vous sans crainte vers l'autel, là vous trouverez le bonheur dans le sacrifice."

Cette fois encore, comme toujours, le jeune Charles ne sut qu'obéir, et dans l'automne de 1848, après avoir baisé avec un profond respect l'habit ecclésiastique, et s'en être revêtu, il alla s'enfoncer dans une profonde retraite, dans une des cellules du séminaire de Québec.

Il fut séminariste ce qu'il avait été écolier; Passionné pour l'étude de la science sacrée, exact à l'accomplissement des moindres pres-

criptions de la règle, bon et d'une excessive générosité envers tous, envisageant ses supérieurs comme les représentants de Jésus-Christ, et professant envers eux, tous le plus profond respect. Tant et de si hautes vertus hâtèrent l'entrée du jeune lévite dans les ordres sacrés, et le 27 octobre, 1850, il reçut le sous-diaconat, en compagnie de MM. Noiseux, Babinreau, McDonald et Oliva. Quatre jours plus tard, lui fut conféré l'ordre sacré du Diaconat. Enfin, le 3 août 1851, il était agenouillé aux pieds de Mgr. Baillargeon qui, pour la première fois, conférait la dignité sacerdotale. Cette ordination se fit au Château-Richer, paroisse natale de notre ordinand. M. Ant. Parent faisait l'office d'Archi-diacre, et M. Desaulniers, de St. Hyacinthe, celui de Diacre. M. Aubry, l'assista, et prêcha sur la dignité du Sacerdoce.

Après avoir chanté les vêpres dans cette paroisse, M. Laverdière se rendit de suite à St. Joachim, pour y chanter le lendemain une grand'messe, en présence de Mgr. Baillargeon. M. L. I. Casault, alors supérieur du séminaire de Québec, fit prêtre-assistant, M. Beaumont, diacre, et M. Taschereau, sous-diacre; MM. Marmet et C. Légaré, acolythes.

Le 7 du même mois, c'est-à-dire 4 jours après son ordination, M. Laverdière fit faire la première communion à son jeune frère Auguste, auquel il fit commencer ses études, cette année là même au séminaire de Québec. Nous verrons plus loin, les différentes charges et emplois qu'il a remplis dans cette maison, dont il devint l'un des directeurs le 10 avril 1869.

Tout, dans ce jeune prêtre, le désignait d'avance comme une précieuse acquisition pour une maison d'éducation ; aussi le séminaire se hâta de faire valoir les droits qu'il avait à ses services, et se l'agrégea. Maintenant, pour nous rendre compte des difficiles et immenses travaux auxquels l'abbé Laverdière consacra les vingt dernières de sa vie, il nous suffira de parcourir l'excellent article que voici, écrit par quelqu'un qui l'a suivi pas à pas : *Doctrina viri per patientiam noscitur.*

C'est le sage qui nous dit que la science d'un homme se connaît par sa patience : deux mots qui résument très-bien la carrière de M. l'abbé Charles-Honoré Laverdière. Il unissait une âme très-bien douée à une patience inaltérable, et il mit l'une et l'autre au service de la science. Il est en effet considérable le catalogue des ouvrages que M. Laverdière a publiés, ou dont il a eu à surveiller l'impression : Les " Relations des Jésuites," trois volumes compactes grand in-8, de plusieurs centaines de pages ; les " Œuvres de Champlain " deux in quarto, précédés d'une préface et d'une notice biographique du fondateur de Québec ; le " Journal des Jésuites," œuvre de 361 pages ; le " Cours d'Histoire du Canada " par M. Ferland, seconde partie de 1663 à 1759 ; " l'Histoire du Canada " à l'usage des maisons d'éducation ; plusieurs petits opuscules entre autres " Notre-Dame de Recouvrance de Québec ; " " A la Mémoire du R. P. Ennemond Massé, S. J. ; " plusieurs livres de chant, entre autres le " Chansonnier des

Collèges," les "Cantiques à l'usage des maisons d'éducation," trois éditions des "Chants Liturgiques," la dernière édition du "Graduel et du Vespéral," la "Semaine Sainte," le "Rituel Romain." La dernière œuvre qu'il espérait pouvoir livrer bientôt à la publicité, est le "Paroissien Noté," œuvre destinée à populariser au milieu de nous le chant de nos églises.

Ce qu'il a fallu de travaux et de veilles, ce qu'il a fallu de patience et de recherches, pour donner à toutes ces publications leur valeur réelle, c'est-à-dire une exactitude scrupuleuse, ceux-là seuls le savent qui ont vécu dans l'intimité de M. Laverdière. Pour éclaircir une question historique, un fait, une simple date, la véritable orthographe d'un mot, les heures lui paraissent peu de choses et il ne les comptait pas. Une seule note, mise au bas d'une des pages des œuvres de Champlain, lui a quelque fois valu plus d'une grande journée de travail. A l'impatience de ses amis qui auraient voulu hâter sa sage lenteur, il semblait répondre ce que le poète disait à ceux qui lui demandaient de mettre moins de temps à la composition de ses poèmes : mes lecteurs ne s'informeront pas des instants que mes œuvres m'auront coûtés, mais ils apprécieront leur valeur.

Il ne se trompait pas et, de son vivant même, M. Laverdière s'est vu entouré de l'estime et de la confiance de tous les écrivains qui ont élevé à notre histoire de si précieux monuments. Pour ne citer qu'un des plus illustres, M. Ferland le consultait volontiers et déférait souvent à ses jugements. La table des Rela-

tions des Jésuites est à elle seule, disait M. Ferland, un travail extrêmement utile, et me rappelle l'infatigable patience des Bénédictins. Qu'aurait-il dit des notes si nombreuses et si intéressantes, attachées aux œuvres de Champlain ?

L'éditeur des Relations des Jésuites a rendu hommage au zèle patient de M. l'abbé Laverdière qui l'a si puissamment aidé dans cette publication, de concert avec MM. Ferland et Plante. " Pleins de dévouement pour cette entreprise que l'on peut appeler nationale, dit-il, pendant des années ils ont consacré leur loisir à la lecture des épreuves, afin de rétablir l'ancien texte avec un scrupule, qui par respect pour les antiquaires, est allé jusqu'à reproduire fidèlement les fautes mêmes des vieilles éditions."

Les vieilles éditions, ce mot nous rappelle l'amour passionné de M. Laverdière pour tout ce qui pouvait le rapprocher des origines de notre histoire. Jacques-Cartier, Champlain, tous les fondateurs de notre nationalité étaient les hommes qu'il aimait de préférence. Il les a suivis pas à pas ; il a prêté une oreille attentive à chacune de leurs paroles, il s'est fait leur contemporain. Dans toutes les bibliothèques, un département lui était spécialement cher, celui qui renfermait les ouvrages sur l'Amérique et le Canada, et parmi ces ouvrages, les plus anciens avaient pour lui un attrait irrésistible. N'est-ce point parcequ'ils lui rappelaient les héros de son admiration ?

C'est sans doute ce qui lui a permis de jeter

tant d'intérêt sur les premiers récits de son "Histoire du Canada à l'usage des maisons d'éducation." Cet ouvrage a été bien accueilli par le public : les événements s'y développent avec clarté ; les faits y sont présentés avec ces détails particuliers qui permettent de les retenir ; le style y sait unir la simplicité à la correction. M. Laverdière n'avait qu'un but en publiant cet abrégé : aider les élèves à étudier nos annales : il a fait plus, il a composé un livre qui attache le lecteur, et lui procure le plaisir de rafraîchir sa mémoire, sans la condamner à l'aridité ordinaire à ce genre d'écrit.

Par la nature même de son talent, M. l'abbé Laverdière était conduit à des études historiques. Un critique a dit : l'historien doit avoir une intelligence à facettes nombreuses et diverses. Or, qui pourrait méconnaître la variété des aptitudes de notre regretté défunt ? Pour l'admettre, nous n'aurions qu'à nous rappeler les emplois qui lui furent confiés au Séminaire de Québec ou à l'Université-Laval. Il a été tour-à-tour professeur de mathématiques, de physique et de chimie, professeur de troisième et de seconde, maître de musique vocale et instrumentale, professeur d'Histoire à la Faculté des Arts, bibliothécaire de l'Université ; plusieurs années il enseigna le dessin. Sciences, beaux-arts, lettres, on pourrait affirmer qu'il n'était étranger à aucune des branches qui occupent l'esprit humain ; plusieurs même lui devinrent familières.

Le Séminaire et l'Université voient donc aujourd'hui disparaître un de leurs membres

les plus remarquables. Le public s'associe à leur deuil; mais ce qui augmente encore la sympathie de tous, c'est que chacun semble perdre en M. Laverdière un ami. Oui, M. Laverdière se distinguait par la grande bonté de son cœur et tout le monde l'aimait. Il ne savait jamais refuser un service, dût-il, pour le rendre, s'imposer le sacrifice de ses goûts les plus chers. Voilà sans doute ce qui explique l'affection qui l'entoura toute sa vie et la douleur causée par sa mort presque soudaine. Déjà, au petit Séminaire de Québec, où il a fait de si brillantes études, il comptait autant d'amis que de camarades. Il a conservé dans toute sa carrière cette douceur, cette amabilité qui lui a valu l'attachement de nombreuses connaissances.

Il a été dit plus haut que l'étude des origines de notre histoire était la passion favorite de M. Laverdière. En effet, que de temps il a consacré à des recherches qui pouvaient éclaircir quelques points de nos annales! Que de veillées il a passées, le compas à la main, pour mesurer les distances, tracer exactement sur la carte l'itinéraire de Jacques Cartier, et identifier tous les lieux décrits par cet illustre marin! Aussi, quelle connaissance des faits, pour toute cette période qui s'étend de Cartier à Mgr. de Laval! Sur ce chapitre, sa science et son éducation ne connaissent pas d'égaux, et jetaient dans l'étonnement ceux qui ont le plus étudié l'histoire de notre pays.

Voici un fait, entre mille, qui prouve surabondamment que pour arriver à élucider un

passage obscur, deviner la véritable pensée d'un auteur, il ne comptait ni le temps, ni les autres sacrifices.

M. En 1867, il découvrit un vieil acte, avec ce titre: *Une place située dans la grande place de Québec, réservée de M. le Gouverneur.* Dans le préambule de cet acte, il était dit que cette réserve était contre la chapelle de Champlain. Où était donc cette chapelle du fondateur de Québec? Telle était le problème qu'il avait à résoudre. Il commença par refaire le plan de Québec de 1634 qui était perdu depuis longtemps; pour un pareil travail, il n'avait que les titres de concession. Les difficultés d'une pareille entreprise auraient effrayé et découragé tout autre que lui. Il se mit à dépouiller tous les actes anciens du greffe, et les Archives de la Fabrique. Tout l'hiver de 1867 fut employé à ce travail si aride et si pénible. Dans un des actes assez souvent indéchiffrables qu'il eût à parcourir, il crut découvrir que ce monument avait dû exister entre le presbytère et la Cathédrale de Québec. C'en était assez, et un beau matin, l'abbé Laverdière, armé d'un pic ouvrait courageusement une tranchée en arrière de la Cathédrale. Pendant qu'il était à travailler comme un mercenaire, des curieux venaient de temps à autre, le supplier de se reposer, lui disant que tout ce qu'il faisait, était peine perdue.

— Peine perdue! Non, non, moi, je vous dis que le mur est là, et que je vais l'atteindre dans quelques instants.

En effet, encore quelques coups de pic, et la découverte est faite! Tant que l'*Abeille* exista,

M. Laverdière travailla à sa rédaction. Il écrivait, au jour le jour, tout ce qui se passait de plus remarquable sous ses yeux. Ce travail avec un catalogue complet des élèves qui ont étudié au grand et au petit séminaire ainsi que quelques pages d'un nouvel ouvrage sur l'histoire du Canada, n'ont pas encore été publiés.

M. l'abbé Laverdière a été, pour ainsi dire, arrêté au plus beau de sa carrière, et au moment où il allait jouir de ses immenses travaux. La mort qui ne respecte ni le talent, ni le mérite, ni la vertu, avant de frapper son dernier coup, est d'abord venue passer sa main froide sur son front. Après l'avoir foudroyé, elle lui a permis de la regarder en face, croyant sans doute, de glacer de frayeur; mais, il s'est contenté de lui sourire, et de la recevoir comme une amie qui venait l'inviter au repos. Voici comment s'est terminée cette précieuse existence. Le 10 mars, vers 9 heures du matin, M. Laverdière entra chez M. Delisle, imprimeur, de la rue Port-Dauphin, en le saluant gaiement. Ce dernier lui posa une question, mais, ne recevant pas de réponse, il se retourna et vit M. Laverdière étendre les deux mains vers un pilier, et s'affaissant sur lui-même. Il venait d'être foudroyé par une apoplexie de poumons.

Tous les employés s'empressèrent autour de lui, et le placèrent sur une table, où trois quarts d'heure après, il pouvait se confesser et recevoir le Saint Viatique.

Après midi, on put le transporter dans sa chambre, au séminaire, et vers le soir, lui mieux

sensible se manifesta. Mais, vaine lueur d'espérance ! le temps de la récompense était arrivé pour notre confrère, et il devait être ravi à l'affection de ses amis. Vers deux heures, la respiration devint de plus en plus pénible, le sang se retirait visiblement des extrémités.

Les prières des agonisants commencèrent alors, et lorsqu'elles furent terminées, tout était fini !

FUNÉRAILLES.

Les funérailles de M. l'abbé Laverdière ont eu lieu le 14 mars, à la chapelle du séminaire de Québec, qui pouvait à peine contenir la nombreuse assistance venue pour rendre un dernier devoir au regretté défunt. Tout le chœur était tendu de noir, et les draperies qui tombaient de la voûte, laissaient à peine pénétrer un demi-jour dans la chapelle, que n'éclairaient que les lumières disposées autour du catafalque et sur l'autel.

La mort de M. l'abbé Laverdière est une perte nationale, tout le monde l'a senti et a tenu à prendre part au deuil qu'elle répand dans tout le pays.

Le service divin a été célébré par M. le Grand-Vicaire Cazeau, administrateur du diocèse, et représentant Sa Grâce Mgr. l'Archevêque ; MM. Marcoux et McIntosh faisaient l'office de diacre et sous-diacre.

Nous avons remarqué au chœur les Révds. MM. Poiré, V. G. ; Jos. Auclair, curé de Québec ; N. Larue, du séminaire de St. Sulpice ;

E. W. Tremblay, du collège Ste. Anne; M. P. Lécours, du séminaire de Ste. Thérèse; A. H. Verreault, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier; R. P. Gérard, S. J.; R. P. Grenier, O. M. I.; R. P. Burke, O. M. I.; Baillargé, Campeau, N. Hébert, H. Hamelin, Jos. Laberge, J. E. Déziel, curé de Notre-Dame de Lévis; Charrest, Tremblay, Lemoine, Racine, Provancher, Beaudry, Sasseville, Leclerc, Bolduc, DeGaspé, Forgues, Beaumont, Plamondon, Martineau, Godbout, Drolet, Gauthier, Richard, Lagueux, Beaubien, O. Audet, Lagacé, Mainguy, Hoffman, Fournier, Gauvreau, Laliberté, Gasgrain, Martin, Neville, Beaudet, A. Gauthier, Chabot, Giroux, Langis, Hudon, Bergeron, G. Côté, E. Audette, Montminy, P. Vincent, Lessard, A. Papineau, A. Collet, Gagnon, Beaulieu, Sexton, N. Paquet, C. Bourque etc. etc.

Au bas-cœur se trouvaient sur un siège d'honneur, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Caron, avec son aide de camp; le corps Universitaire au grand complet, avec massier et appariteurs, et un certain nombre des membres de la famille du défunt. Dans la nef on remarquait plusieurs des principaux citoyens de Québec.

Dans la tribune de la chapelle, le chœur des élèves du Séminaire, aidé de l'Union Musicale, et des membres du Septuor Haydn, a chanté une messe harmonisée et, à l'offertoire, un *Quando Corpus morietur*, de Rossini, tout à fait approprié à la triste cérémonie. Le corps de musique des élèves a aussi exécuté deux marches funèbres avant et après l'office.

La levée du corps, qui avait eu lieu la veille, à 5 heures de l'après-midi, a été faite par M. l'abbé N. Larue, de Saint-Sulpice; et il y eut ensuite office des morts.

C'est M. le Grand Vicaire Gazeau, qui a fait l'absoute.

La déponille mortelle du défunt a été déposée dans le caveau de la chapelle du Séminaire, sous le Maître-Autel.

La tombe de M. Laverdière a été déposée dans le chœur de la chapelle du Séminaire. Il dort à côté de ceux qui furent ses supérieurs, bien-aimés et tant respectés. La providence a voulu que cet ami de la science qui avait consacré tant d'années à faire des découvertes si utiles à notre histoire, continuât, après sa mort son œuvre de prédilection. Lorsqu'on s'occupait à creuser sa fosse, on a trouvé un cœur en plomb, sur les deux côtés duquel se lit l'inscription suivant: "CŒUR DE MESSIRE LOUIS ANGO DES MAIZERETS SUPERIEUR DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC, DÉCÉDÉ LE VINGT-TROISIÈME AVRIL MIL SEPT CENT VINGT-ET-UN, AGÉ DE 85 ANS."

M. des Maizerets a été le second Supérieur du Séminaire de Québec et il a occupé cette charge durant 31 ans. C'est pour honorer sa mémoire que l'on a donné son nom à la maison de campagne des élèves.